

ECHO d'AUGAN

HEBDOMADAIRE



Dimanche 13 déc. 1929 - n° 51 - 1^{re} année -

Pourquoi ces Réunions ?

Quand le tocsin de la mobilisation sonna le 2 août 1914, la plupart des religieux et religieuses, qu'on avait exilés, proscrits, volés, revinrent de l'exil pour défendre la France et mourir pour elle.... Quand d'autres, qu'on a amnistiés, passaient la frontière pour se soustraire au danger ou même complotter avec l'ennemi contre la patrie en... péril.

Eh bien! le premier acte du gouvernement du Cartel a été de signifier à ces religieux et religieuses que l'Ère de la tolérance était passée, qu'ils n'avaient qu'à faire leur paquet, qu'en France il n'y avait plus de place pour eux et qu'ils n'avaient qu'à retourner en Belgique, en Angleterre ou aux Etats-Unis!

Devant cette manière barbare, ingrue de gens civilisés de les remercier des services rendus... les religieux et les religieuses ont répondu:

« Non ! nous ne partirons pas, » nous en appelons à nos compagnons d'armes, les chers Augay,

nos amis, nos voisins de tranchées, nous en appelleons à la France entière et à tous les bons Français

Nous voulons non seulement qu'on nous tolère sur le sol de France, mais nous réclamons et nous prendrons tous les droits qui appartiennent à tous les Français, nous ne voulons plus être traités en pères. Nous avons été trouvés bons pour nous faire casser la figure, nous ne voyons pas pourquoi nous ne serions pas jugés bons de faire des citoyens Français.

Et voilà une des raisons pour lesquelles il y aura aujourd'hui à l'issue des Vêpres une grande conférence de l'Union Catholique -

Tous les Catholiques d'Angoulême n'en doutons pas, tiendront à y assister -

Vive la liberté! à bas les barbares!!

Mauvais livres, mauvais journaux

Lire les livres ou journaux qui attaquent la religion ou les bonnes mœurs est un péché contre la foi. On pèche contre la foi, dit le catéchisme, "en s'exposant surtout par de mauvaises lectures à perdre la foi".

Certains catholiques de nos jours semblent l'ignorer. Ils achètent et lisent toute sorte de livres ou de journal, les laissent à la disposition de leurs enfants et ne voient là-dedans aucun péché. C'est avoir la conscience un peu large.

Oh, pour s'excuser, ils ont un tas de bonnes raisons
1°) Il est bon de tout savoir, de tout expérimenter?

Réponse. — que diriez-vous d'un homme qui pour expérimenter si le feu brûle, se jetterait dans un brasier ardent?... qui pour expérimenter si l'eau peut le porter, se jetterait à la mer sans savoir nager?... qui pour savoir ce qu'il peut porter, s'administrerait un demi-litre d'eau-de-vie à 60 degrés?... qui pour savoir ce que c'est que la typhoïde s'exposerait à la gagner?... Vous diriez, je n'en

doute pas, que c'est un imprudent, un insensé; et vous auriez raison ... Eh bien! non moins insensé est celui qui prétend pouvoir tout lire sans ébranler sa foi et la délicatesse de sa conscience.

2°) A moi, cela ne fait rien?

Ga m'étonne .. Louis Veuillot, un chrétien s'il en fut, avouait dans sa vieillesse . . . que sa mémoire demeurerait empoisonnée, par certaines lectures de jeunesse . . . Paul Bourget, célèbre académicien, a dit: « Chacun de nous, descendu au fond de sa conscience devra reconnaître qu'il n'aurait pas été tout à fait le même s'il n'avait pas lu tel ou tel livre ».

Quand vous prétendez que „Cela ne vous fait rien”, ne serait-ce pas faute d'avoir examiné votre conscience? Les poisons ^{long} du mal à tout le monde, on peut en dire autant de mauvais livres et des mauvais journaux - On a inventé des sérum pour nous préserver de certaines maladies contagieuses -- je n'en connais pas pour se préserver de la contagion des mauvaises lectures -

Mise au point!

Certains esprits, qui se font un métier de tromper le peuple, ont prétendu que nous trompons nous-mêmes à plaisir en exagérant les promesses faites par le Cartel.

Voyons qui a tort ... Herriot est le chef incontesté du Cartel -- Le „quotidien” le grand journal cartelliste -- Or voici leurs expressions mêmes:

“Nous voulons la paix, la douce paix, la bonne paix,”
(Herriot dans le Quotidien du 10 mai 1924)

„Le Bloc national, c'est la guerre. La victoire des républicains, c'est la paix” (Quotidien du 6 mai 1924) -

Et le Maroc et la Syrie!”

„Ils ont fait la vie chère!” (quotidien du 11 mai 1924) -

„Nous voulons l'abaissement du prix de la vie,” (Herriot 10 mai 1924)

C'est pour cela sans doute que tout augmente. Bas de bourreurs de crâne!”
- même les prestations!! -

"La cause réelle de la baisse du franc est la Rhur. Le moyen efficace de salut est un changement de gouvernement." (Quotidien 28 janv. 1924)

La Rhur a été évacuée... Le gouvernement a été changé... et la livre est à 127 au lieu de 43,70 le 11 mai 1924! Vive le cartel quand même!

Messes et Offices

aujourd'hui. — 3^e dim. de l'Avent

Lundi. — 6^e serv. p. Jean Blorct et défts — 7^h m. âmes du purgatoire
Mardi. — 6^e serv. Math. Visin et défts — 7^h m. âmes du purgatoire
Mercredi. — 6^e serv. M^{ie} M. Dolo et défts — 7^h m. âmes du purgatoire
Jeudi. — 6^e serv. Armel et jul. Barju — 4^h serv. défts de la paroisse
Vendredi. — 6^e serv. Jean Bessy — 7^h serv. Jean Ramez p^{re} Bazin
Samedi. — 6^e serv. M^{ie} Hamery et Math. Bouzé — 7^h serv. P. Duchêne p^{re} Berty
Dimanche. — 6^e m. Famille Golo-Garel — 10^h Intention partie

Quatre-Temps — Done mercredi, vendredi et samedi, il est défendu de mangier de la viande.

Samedi — Confession de tous les enfants qui n'ont pas encore communie.

Absence — M. Rouxel sera absent jusqu'à jeudi.

Nouvelles du Pays. — Baptême — 8 déc. de Hélène Marie Thérèse Launay (Rabine), fille de Joseph et Jeanne Dovalo — P. et M. Pierre Launay (Bloscherel) et Hélène Havard (Baro).

Décès — 10 déc. de Marie Garin, ex-Veuve Druais du Cer-
tre (48 ans) atteinte de congestion.

Malades. — Jeanne Dando, v^{re} Duchêne (v. Saloux)

AVIS important. — Il y aura un an dimanche pro-
chain que l'Écho d'Auzon a paru. C'est donc le moment pour nos abonnés de la 1^{re} heure de renouveler leur abonnement. Pour rappeler à chacun la date de son abonnement, nous écrirons leur adresse en encre rouge — à partir de cette date, il leur sera donné 15 jours pour expédier le montant de leur réabonnement.

(G. Rouxel vic. imp. gr.
Montbrison)